

Un diplôme fédéral pour les naturopathes

Médecines alternatives La profession de naturopathe fait un pas supplémentaire vers sa reconnaissance en Suisse.



Un diplôme fédéral pour les naturopathes.

04.05.2015

Le Secrétariat d'Etat à la formation, à la recherche et à l'innovation (SEFRI) a approuvé fin avril un examen professionnel supérieur donnant droit à un diplôme fédéral pour les naturopathes.

L'examen donne un titre reconnu et protégé dans toute la Suisse, celui de praticien de naturopathie avec diplôme fédéral, a indiqué le SEFRI dans un communiqué ce lundi 4 mai. La profession connaît quatre disciplines: la médecine ayurvédique, l'homéopathie, la médecine traditionnelle chinoise MTC et la médecine naturelle traditionnelle européenne MTE.

2500 naturopathes en Suisse

Le métier de naturopathe a une longue tradition en Suisse et constitue une part importante de l'offre sanitaire. A l'heure actuelle, ce sont quelque 2500 naturopathes qui exercent dans l'ensemble des cantons.

La création de diplômes nationaux pour les branches non-médicales de la médecine complémentaire est une des exigences de l'article constitutionnel 118a «Médecines complémentaires»: celle-ci est ainsi remplie pour une première profession. (ats/Newsnet)

(Créé: 04.05.2015, 16h34)